

Saint-Nicolas

Toujours fidèle au poste. Il faut aussi savoir qu'il se rend chaque année au Châtelet, accompagné des fifres et tambours, afin d'apporter un cadeau et un moment de joie aux résidents.

Promotion régionale

Elle se fait toujours avec la très sympathique collaboration de l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis et les autres SD de la Veveyse, à savoir celle de Châtel, de Semsales et depuis cette année de Granges aussi.

Tables et bancs

Toujours à votre disposition pour vos diverses manifestations. Merci à M. et Mme Daniel Monnard de la Fayettaz qui s'occupent de la location.

Décorations lumineuses de Noël

En collaboration avec la commune et le GCAA, vous avez certainement pu apprécier les nouvelles décorations à l'entrée du village de Tatroz.

Loto

N'oubliez pas de venir nous soutenir lors de notre traditionnel loto de novembre.

En conclusion de son rapport annuel, M. Goumaz adresse un grand merci à son comité pour sa collaboration et aux nombreuses personnes qui travaillent dans l'ombre.

Démissions / nominations

Cette année, nous devons accepter la démission de 3 de nos membres. Françoise Pittet, caissière-adjointe, nous quitte après plus d'une dizaine d'années. Elle laisse derrière elle un immense travail administratif, une disponibilité et son plus beau sourire. Flavia Savoy, animation culturelle, dont la bonne humeur et la créativité vous nous manquer. Et Yves Goumaz, président depuis 2 ans mais au comité depuis 4 ans. Que dire encore après les divers témoignages que vous avez pu entendre. Il a su reprendre les amarres d'une embarcation à la dérive; par son entregent, son écoute et sa disponibilité, il a apporté modernité et nouveauté à la société. Pour tout cela et bien plus encore, le comité lui témoigne toute sa reconnaissance et son amitié au travers de paroles et autres messages individuels.

La SDA se réjouit aussi de vous présenter et d'accueillir 3 candidat-e-s pour succéder à ces postes vacants. Viviane Theler pour l'animation culturelle, Jutta Kaiser en tant que caissière-adjointe et André Blunschli pour accéder à la présidence.

Les 3 candidats sont donc élus à l'unanimité. Un immense Merci à eux et bienvenue.

Divers

La parole n'étant plus demandée, M. Yves Goumaz clôt l'assemblée à 21h20, en mentionnant que pour terminer la séance, un diaporama sur nos activités 2006 sera diffusé, puis que le buffet campagnard sera servi et sitôt après, M. Marcel Jordil présentera et commentera son film sur la reconstruction du clocher de l'Eglise d'Attalens. Un immense merci à M. Jordil pour ce cadeau.

Le président : Yves Goumaz



La secrétaire : Bettina Perroud



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 11 mai 2007

A L'AUBERGE DE L'ANGE, ATTALENS

M. Yves Goumaz, président, ouvre la 41^{ème} assemblée de la SDA en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et il salue en particulier :

M. Michel Savoy, Syndic d'Attalens, M. Roland Besse, conseil communal, M. Philippe Alibert, président du conseil général.

MM. François Genoud et Michel Currat, présidents d'honneur

M. Bernard Beaud, président du GCAA

Les locataires du caravaning

Mmes Marie-Claude Ruffieux, Office du Tourisme de Châtel-St-Denis

Les représentants des SD de Granges : M. Pierre Gabriel, président. De Semsales : M. Didier Vuillemin, président, J.-Pierre Fleury, Roland Charrière et J.-Paul Genoud. De Chardonne-Mt Pélerin, M. André Dupraz, président et Jongny Mme J. Genoud.

Sont excusé-e-s : M. Paul Emonet, membre du comité, M. Michel Chevalley, Préfet, Mme Gabriella Maillard, M. David Blanc, président CCC, M. et Mme Th. Thomet, M. et Mme P. et Yves Barras, M. J.-F. Duding, Les représentants de La Gruyère et La Liberté.

Aucune remarque n'étant formulée quant à la convocation, l'assemblée se déroule selon le tractanda annoncé.

Appel

Une liste de présences déposée à l'entrée de la salle relève la présence de 62 personnes.

Nomination des scrutateurs

Trois scrutateurs sont désignés : il s'agit de MM. Denis Reguin, Bernard Pittet et André Blunschli.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mai 2006

Le procès-verbal du 5.05.06 n'ayant pas été envoyé cette année avec la convocation, il a été mis à disposition des membres sur les tables.

Personne n'en demande la lecture, il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à la secrétaire Laure-Anne Thomet.

Comptes de l'exercice 2006

La parole est donnée à Mme Emmanuelle Mottis, caissière, pour la présentation des comptes. Le compte « Pertes et Profits » comptabilise un total des charges pour Frs 59'854.90 et de produits pour Frs 59'783.15.

Rapport des vérificateurs et approbation des comptes, nomination d'un scrutateur suppléant

Aucune remarque n'étant formulée, M. Daniel Monnet, au nom des vérificateurs et en l'absence de Pierre-Alain Perroud, lit le rapport et demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner ainsi décharge à la caissière et au comité.

Les comptes 2006 sont acceptés à l'unanimité.

M. D. Monnet relève l'excellent travail de Mme Emmanuelle Mottis, ainsi que de Mme Françoise Pittet, caissière-adjointe. Ces dernières sont chaleureusement remerciées.

Pour l'année prochaine, M. Pierre-Alain Perroud fonctionnera aux côtés de M. Jean-François Duding. M. Thierry Thomet ayant été désigné comme vérificateur suppléant lors de la dernière Assemblée, il entrera en fonction comme second vérificateur pour l'exercice suivant.

Budget 2007

Mme Manue Mottis commente le budget 2007 présentant un excédent de dépenses de Frs 1'200.-.

Ce budget ne suscitant aucune question, il est approuvé tel que présenté, à l'unanimité.

Nouveaux tarifs du caravaning

Les tarifs et le règlement du caravaning n'ayant pas subi de réadaptation tarifaire ni de modifications de règlement depuis plusieurs années, les résidents ont été informés de cette mise à jour en automne dernier lors de leur assemblée. Une augmentation de l'ordre de Frs 1.-/m2 a donc été avalisée. Quelques réajustements dans le règlement ont également bien été acceptés puisque pratiquement l'ensemble des contrats ont été signés et retournés dans les délais.

Pas de remarques. Merci aux résidents.

Nouveaux statuts

En raison de l'entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2007 de la nouvelle Loi sur le Tourisme, notre Société de Développement, ainsi que les SD de Granges et Semsales, ne sont désormais plus reconnues en tant que telles.

En collaboration avec l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis/Les Paccots et la SD de Châtel, nous avons signé une convention nous permettant de poursuivre nos activités d'animation villageoise et d'encaisser sous une forme ou une autre les taxes de séjour. La promotion et le développement touristique font partie du mandat exclusif de l'OT avec laquelle les SD œuvreront en partenariat selon leurs disponibilités et leurs moyens.

En conséquence, nous avons opéré quelques modifications dans nos statuts. Les documents étant à disposition sur les tables, personne n'en demande la lecture.

M. Matossi (caravaning) s'interroge sur l'importante augmentation (300% sur 4 ans) de la taxe de séjour enregistrée entre 2003 et 2007. Yves Goumaz lui répond que ce n'est pas la SDA qui fixe les montants de cette taxe, mais le canton et selon un coefficient régional. Françoise Pittet ajoute qu'en fait la taxe évoquée (Frs 96.- en 2003) correspond à la taxe calculée en 1990 et qui n'a pas été officiellement réadaptée jusqu'en 2001, mais qui a fait l'objet d'une facturation annuelle intermédiaire envoyée aux résidents.

Marie-Claude Ruffieux complète en expliquant qu'avec la nouvelle Loi sur le Tourisme, les SD « subissent » le tarif légèrement plus élevé de Châtel-St-Denis et que la nouveauté correspond à une hausse de Frs 0.15 par nuitée.

Ces taxes ne seront plus encaissées auprès des hôtes par la SDA, mais une partie lui sera restituée, comme auparavant, pour les prestations en faveur des hôtes (animation locale, embellissement floral, etc.).

Ces nouveaux statuts sont adoptés et approuvés à l'unanimité.

Rapport d'activités 2006

M. Yves Goumaz commente les principales activités de la SDA.

Sentier botanique

Il relève notamment la magnifique journée d'inauguration du sentier et remercie les protagonistes pour leur collaboration. Il invite la population à découvrir cet endroit encore peu connu.

Un grand merci à M. Gilbert Savoy qui entretient ce sentier.

Cabane La Budzylère

Beaucoup de locations, quelques dégâts, mais toujours un travail d'entretien et de réaménagement effectué avec passion et rigueur par notre intendant Bernard Pittet. Merci aussi à Louis Savoy qui a remplacé avec brio Bernard Pittet durant son absence pour raison de maladie.

Caravaning

Un grand merci à nouveau à M. Louis Savoy, responsable, et Mme Marie-Thérèse Chevalley, concierge, qui s'occupent de son entretien et qui se chargent d'intervenir lorsque le règlement n'est pas respecté ou lorsqu'il y a des dégâts. Cet automne, Mme Chevalley a rendu son balai après plus de 25 ans de collaboration. Une gerbe de remerciements et un tonnerre d'applaudissements pour lui témoigner notre reconnaissance. Pour lui succéder, la SDA a nommé Norma Savoy qui est déjà à pied d'œuvre depuis l'automne dernier et nous l'en remercions chaleureusement.

Chemins pédestres

En vertu de la nouvelle Loi sur le Tourisme, l'entretien des chemins pédestres incombe désormais aux communes.

Randonnées pédestres

Merci à Titi et Gérald Chevalley pour l'organisation et la conduite de ces randonnées. Vous trouverez prochainement les prochaines excursions sur notre site www.sda-attalens.ch

Circuits VTT

Les tracés de ces derniers sont contrôlés par l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis et un club de cyclistes d'Oron. Le représentant pour Attalens est M. André Friat.

Décoration florale

Comme chaque année, notre village est embelli par des décorations florales réalisées par Mlle Murielle Dupraz du magasin Passiflora, M. Ducrest de Palézieux et M. Magnani, jardinier à la Ville de Lausanne qui nous fait profiter de son expérience, en réalisant des décorations dignes des grandes agglomérations. En ce qui concerne Tatroz, nous pouvons compter sur M. Pierre Kern. Merci également aux nombreux bénévoles qui entretiennent les bacs à fleurs tout au long de l'année.

Concerts au château

Les concerts restent toujours un événement incontournable et apprécié. N'hésitez pas à y assister, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, en costard ou en jeans, la salle du château accueille tous les amateurs de musique quels qu'ils soient.

Un grand merci à Mme Maillard qui met gratuitement cette salle à disposition et qui agrmente la fin du concert par un apéritif apprécié de tous. Merci également à M. Michel Currat qui prend les contacts avec les artistes et qui met ses compétences dans ce domaine à notre service.